

CAMPING MUNICIPAL **

LEON DELANOUE

« les Rives de Mayenne »

Avenue du Président Kennedy
49460 MONTREUIL-JUIGNE
(+33).02.41.42.40.18

www.camping-montreuil-juigne.com
contact@camping-montreuil-juigne.com

CONTRAT DE RÉSERVATION – 2022

EMPLACEMENT

COORDONNÉES

Civilité : Madame Monsieur

NOM – Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

Numéro de téléphone :

Courriel/ E mail :

Date d'arrivée :

Date de départ :

Nombre de nuits :

FORFAITS

Forfait (1 empl. + 1 véhicule + 2 pers, accès piscine illimité) x 10.50€

Forfait (1 empl. + 1 véhicule + 2 pers + électricité, accès piscine illimité) x 14.80€

Forfait camping-car (1 empl. + 2 pers, accès piscine illimité) x 10.50€

Forfait camping-car (1 empl. + 2 pers + électricité, accès piscine illimité) x 14.80€

Forfait cycliste (1 empl. + 1 personne, accès piscine illimité) x 7.15€

Forfait cycliste (1 empl. + 2 personnes, accès piscine illimité) x 9,20€

COMPOSITION DE LA FAMILLE (SI VOUS NE PRENEZ PAS DE FORFAIT OU EN PLUS DE CELUI-CI)

Nombre de campeurs (+ 16 ans) : x 3.70€/campeur/nuit

Nombre d'enfants (moins de 16 ans) : x 2.65€/enfant/nuit

EQUIPEMENTS (SI VOUS NE PRENEZ PAS DE FORFAIT OU EN PLUS DE CELUI-CI)

Voiture ou 2 roues motorisés : _____×1,80€ /nuit

Emplacement tente et caravane (1 essieu) : _____×3.05€/nuit

Emplacement caravane (2 essieux) : _____× 16 €/nuit

Emplacement camping-car: _____× 4,40 €/nuit

- Electricité : _____ X 3.90€/nuit/Branchement électrique
 - Electricité caravane (2 essieux): _____X 7.60€/nuit/Branchement électrique

 - Animaux (Carnet de vaccination à jour)_____X Gratuit
- Préciser :

PAIEMENT

Moyen de paiement : (cocher le moyen retenu)

- Espèces
- Chèque (à l'ordre du Trésor Public)
- Chèques vacances
- Carte bancaire

Observations particulières/détail du paiement :

CONDITIONS DE RESERVATIONS

Merci de nous renvoyer cet exemplaire rempli, signé et daté, accompagné du règlement des 10, 20 euros de frais de réservation, dans les meilleurs délais. Les frais de réservation concernent les séjours supérieurs à 3 jours, ils seront déduits de votre facture lors du paiement de votre séjour ou encaissés si non présentation.

Cet accord a valeur de contrat et engage les deux parties, nous vous adresserons un exemplaire à votre arrivée.

En cas de non confirmation de votre part le jour de l'arrivée avant 12h, l'emplacement sera attribué à un autre client :

- dès le lendemain pour les séjours supérieurs à 3 nuits
- dès 17h le jour même pour les séjours inférieurs à 3 nuits.

Date : _____

Signature :

